



La Gazette de Condillac

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2021



MAIRIE

L'équipe municipale,
et
Mme Séverine Brachet
Secrétaire de mairie
vous accueillent les :
mercredis de 14h à 16h30
vendredis de 9h à 11h30.
Contact
04 75 90 07 00
mairie.condillac@orange.fr

<https://www.mairie-condillac.fr/>

DECHETERIES DE

L'AGGLO

Lundi, Mercredi, Vendredi
et Samedi

de 9h à 12h
et
de 14h à 17h30

ASSOCIATIONS

ACCA

Président: Bernard ROJAT
06 09 32 00 03

Amicale des chasseurs de sangliers de Condillac

Président: Philippe ROSTAN
06 81 55 15 23

Comité des fêtes :

Président: Jean Luc ORAND
04 75 54 49 32

St Pierre aux Liens et du Patrimoine de Condillac

Président: Jean Luc ORAND
04 75 54 49 32

Nourrices agréées

Condillac : MILLION Francette
04 75 46 70 94

Bonlieu : PIA Véronique
06 78 01 06 11
BAULEIGUE Angélique
06 75 37 23 64

Bonjour à toutes et à tous,

La situation sanitaire s'améliore et les contraintes qui en découlent se réduisent, au 9 juin le couvre-feu passe à 23h, les cafés et restaurants peuvent nous accueillir en terrasse, les salles des sports ainsi que les foires et salons peuvent de nouveau recevoir du public. Vous trouverez le détail du calendrier de déconfinement sur le site de la mairie.

Le retour vers une normalité qui nous manque semble enfin se rapprocher.

Les 20 et 27 juin verront se dérouler les élections départementales et régionales. Le fait d'avoir deux scrutins distincts et le respect des précautions sanitaires toujours en vigueur modifieront nettement nos habitudes de vote. Pour éviter les erreurs et les risques sanitaires, des consignes vous seront données avant l'entrée dans la salle, je vous remercie de les suivre avec attention.

Les travaux de soutènement de la place de Leyne sont presque terminés, il reste à mettre en place les barrières de sécurisation et à reprendre les espaces verts à proximité. Nous veillerons à vous donner un cadre agréable pour que chacun puisse profiter de cet espace public en toute sécurité.

Je reçois régulièrement des plaintes de Condillacois à propos de nuisances ou gênes occasionnées par leur voisinage. Ces plaintes concernent le bruit, les fumées, la hauteur ou l'amplitude de végétaux empiétant chez le voisin ou sur la voie publique, les limites entre voisins, etc...

Dans un premier temps, je ne peux que vous recommander un dialogue direct.

Vous prévoyez de faire la fête ou des travaux particuliers, alors avertissez vos voisins, rester raisonnable et faites appel à leur tolérance.

Dans le cas contraire, sachez que ces derniers peuvent s'adresser directement à la gendarmerie.

Vous trouverez les différents Arrêtés municipaux ou départementaux réglementant certains de ces thèmes sur le site de la mairie onglet « Droits et Démarches ».

Le simple respect des autres, le bon sens et le dialogue devraient limiter les heurts entre nous.

Bien évidemment, je reste à votre disposition pour intervenir si nécessaire.

Jacky GOUTIN

Maire:

Jacky GOUTIN 06 89 29 98 27

Adjointes:

Christine DECRAENE 07 68 34 78 70

Sandrine HEBERT 06 76 21 83 87

Adjoint:

Roberto MARANGONI 06 47 83 14 45

Conseillers municipaux:

Marie-josé LACHAUD 06 80 36 66 92

Odile MARANGONI 06 89 73 20 77

Loïc BUREL 06 31 33 34 48

Raymond BUREL 06 70 18 14 94

Garry FAYOLLE 07 88 00 59 86

Olivier LOUBET 06 75 64 54 57

Florent SOULIER 06 71 97 33 80

Le Conseil Municipal se réunit régulièrement.
Les dates sont communiquées et affichées en Mairie.
Les conseils Municipaux sont publics, vous êtes donc les bienvenus.

L'agglomération de Montélimar

LES SALLES DE SPECTACLES DE MONTEILIMAR AGGLOMERATION

LE PALAIS DE CONGRES CHARLES AZNAVOUR

Le Palais des Congrès Charles Aznavour a été inauguré le 27 septembre 2013, il propose plus de 3 500 m² d'espaces entièrement dédiés à l'accueil d'événements pouvant accueillir plus de 4 000 personnes simultanément.

Le Palais des Congrès vous propose :

Une salle de spectacle modulable avec tribune rétractable, loges, catering et espace production,

Un espace pluri-disciplinaire séables de 1085 m² avec une partie dédiée à la restauration,

Quatre salles de réunions,

Un hall d'accueil avec vestiaires,

Trois parkings d'une capacité de plus de 500 places

Une équipe professionnelle et reconnue.



LE CONSERVATOIRE

Le Conservatoire à rayonnement intercommunal musiques et théâtre accueille 733 élèves inscrits au conservatoire et intervient auprès de 4500 élèves dans les écoles (interventions en milieu scolaire).

LE CINEMA ART ET ESSAI LES TEMPLIERS

Les Templiers est un cinéma numérique 3D équipé en son numérique dolby stéréo d'une capacité de 115 places.

AUDITORIUM MICHEL PETRUCCIANI

Depuis son ouverture en février 2000, l'Auditorium Michel Petrucciani (du nom de ce célèbre musicien qui vécu à Montélimar) a reçu au cours des saisons des centaines d'artistes connus ou à découvrir, comédiens, musiciens, danseurs, circassiens... La salle de spectacles peut accueillir **434 spectateurs** dans des conditions acoustiques et visuelles performantes.

LE MUSEE D'ART CONTEMPORAIN

Le Musée d'art contemporain de Montélimar-agglomération accueille des expositions temporaires sur 400 m².

Il propose des expositions autour d'importants artistes modernes ou contemporains. Grâce à la donation de Pierre Boncompain, un important fonds graphique d'œuvres de Braque, Cézanne, Chagall, Dufy, Manet, Picasso ou encore Renoir, est venue étoffer la collection.



LE THEATRE INTERCOMMUNAL

Le théâtre, de style néo-classique, a été construit de 1882 à 1885 durant le mandat d'Emile Loubet, Maire de Montélimar (Président de la République française de 1899 à 1906). La représentation inaugurale a eu lieu le 11 février 1885. L'Architecte de la Ville, Adam Niewarowicz a assuré la construction de l'édifice. Celle-ci a duré 3 ans. En 2006, après avoir accueilli de nombreux spectacles, le théâtre a fermé ses portes au public pour des raisons de sécurité.

Il accueillera, dès sa réouverture (2021), la programmation de l'auditorium Petrucciani. Sans surcoût pour le contribuable montilien, le théâtre, financé en majeure partie par l'agglomération montilienne, a même bénéficié de subventions plus conséquentes que prévues, de la part du Département et de la Région. Son coût s'élève aujourd'hui à neuf millions d'euros et est conforme au budget prévisionnel.

POURQUOI CONSTRUIRE EN BOIS

La Drôme et l'Ardèche s'engagent dans une évolution des constructions en faveur du BOIS pour la transition écologique.

Un document réalisé avec le soutien des 2 départements nous apportent une multitude d'éléments en faveur de cette nouvelle tendance. Ainsi ses qualités techniques, écologiques et développant l'économie locale sont exposés, nous allons essayer de vous en faire une synthèse (documentation consultable en mairie).

Il est possible d'élaborer un projet de construction en structure bois sans pour autant faire une finition en bardage bois. L'utilisation et la liberté qui en découle permettent d'intégrer à votre environnement un bâtiment fonctionnel qui donne libre court à un « habillage » personnalisé en enduits, panneaux composites, bardages bois, terres cuites... De plus, pour sa longévité l'essence doit correspondre à son rôle dans la structure choisie.



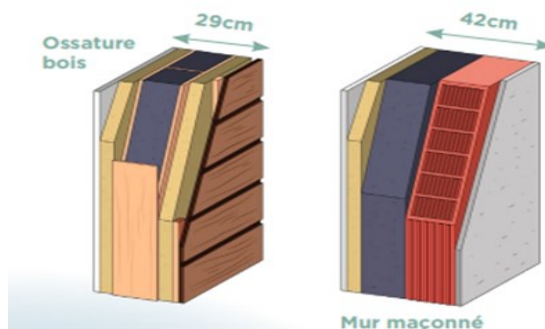
Cette architecture est reconnue pour ses hautes performances isolantes hiver comme été par l'utilisation de différentes stratégies de construction et d'utilisation.

C'est aussi un matériau idéal pour améliorer un logement déjà existant pour un agrandissement ou une surélévation et pour un coût inférieur à une structure classique. La qualité de résistance au poids est supérieure à l'acier et au béton.



Le bois a aussi une excellente résistance au feu car il ne se déforme pas et transmet moins vite la chaleur, ne se consumant que très lentement.

Des études récentes rapportent que l'isolation phonique est aussi un de ses atouts. Pour en savoir plus : <https://www.codifab.fr/actions-collectives/bois/acoubois-performance-acoustique-des-constructions-ossature-bois-1310>



Grâce à la préfabrication des ossatures bois, un gain de temps réel est observé pour votre chantier de construction. De plus cela génère beaucoup moins de déchets. L'espace des montants bois dans l'ossature préfabriquée performe ses capacités thermiques et permet un gain d'espace de l'ordre de 4 à 8 %.

Ecologiquement ce type de construction qui permet un recyclage et une continuité du stockage naturel de CO2 à l'intérieur du bois lutte efficacement contre le changement climatique. Il est totalement renouvelable à condition que les forêts soient gérées durablement. Dans la Drôme la forêt représente environ 50 % de la surface du département et son accroissement naturel est inférieur à la surface récoltée. La filière bois permet de conserver des emplois en zone rurale (863 entreprises pour 1525 emplois en Drôme).

POURQUOI CONSTRUIRE EN BOIS

Communiqué de presse du conseil national de l'industrie :

Pour espérer atteindre la neutralité carbone fixée à 2050, il est aujourd'hui urgent d'accélérer le rythme de la transition écologique et de la décarbonation de l'économie. **La Filière Forêt-Bois renouvelle donc son soutien à l'ambition portée par le Gouvernement avec la future Réglementation Environnementale du bâtiment - dite RE2020.** Cette réglementation doit permettre au secteur du bâtiment, qui compte parmi les plus émissifs du pays, de prendre sa part à la décarbonation de l'économie.

Consciente de l'enjeu historique auquel doit impérativement répondre la RE2020, **la Filière Bois Construction se mobilise pour apporter sa contribution à l'effort collectif nécessaire à la décarbonation de la construction française.**

Les 10 engagements :

Former : « Nous nous engageons à accompagner, dans l'acte de construire, les opérateurs de la famille des bâtisseurs en lien avec les organismes de formation. Nous nous engageons également dans un effort de formation continue de nos professionnels, de l'amont à l'aval. »

Développer l'emploi : « Nous nous engageons, en augmentant nos capacités de production, à développer l'emploi et à produire de la valeur ajoutée. »

Mobiliser les volumes : « Nous nous engageons à favoriser les investissements liés au développement des usines de première et de deuxième transformation vers des produits mixtes, combinant le bois à d'autres matériaux, afin de répondre aux exigences du marché en termes de volume. »

Investir en recherche et développement : « Nous nous engageons vers un effort constant en matière de recherche et développement, allant de l'ingénierie à la conception de produits et systèmes constructifs novateurs, afin de favoriser l'essor des marchés de la construction bois et biosourcée. »

Développer l'offre en bois français : « Nous nous engageons à favoriser la construction de logements bas-carbone avec une priorité donnée au bois français. »

Soutenir l'économie des territoires : « Nous nous engageons à développer des acteurs industriels de référence et des capacités de transformation au cœur des territoires français. »

Favoriser la mixité des matériaux : « Nous nous engageons à relever le défi de l'accroissement de la mixité des matériaux auprès des entreprises de la construction, forts de tous les acquis des programmes démonstrateurs menés depuis plusieurs années. »

Planter et replanter : « Nous nous engageons à maintenir un effort constant afin de garantir le renouvellement de la forêt française. »

Réduire les coûts : « Nous nous engageons à maintenir un effort constant afin de massifier l'utilisation du bois et investir dans des outils de production pour diminuer les coûts. »

Recycler le bois en fin de vie : « Nous nous engageons à investir dans les usines biomasse et à optimiser l'utilisation des produits bois en fin de vie. »



TRAVAUX SUR LA COMMUNE



Place de Leyne, les travaux de soutènement sont terminés, un enrochement a été effectué par la Ste LJTP.

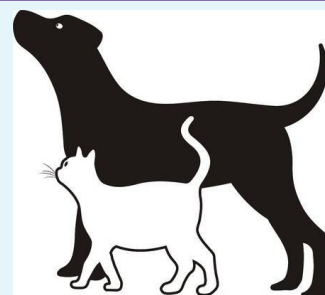
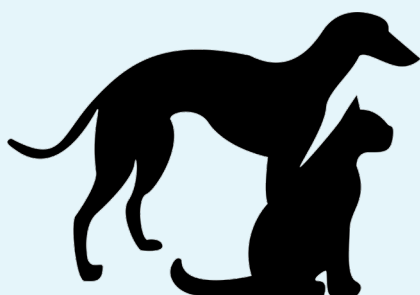
Reste encore la sécurisation par la pose de rambarde au dessus du terrain de loisirs et le réaménagement paysager des espaces travaillés.

Ce terrain est mis à la disposition de tous. Il vous permettra de jouer à la pétanque et peut se transformer en un terrain de jeux pratique et protégé pour les enfants .

Nous avons à cœur d'améliorer le cadre de vie des condillacois et sommes pour cela à votre écoute.



IDENTIFICATION ANIMALE



Pour la troisième année consécutive, la société I-CAD (Identification des carnivores domestiques) sous délégation du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, organise la « Semaine nationale de l'identification des chiens et chats » qui se tiendra du 7 au 13 juin 2021.

Un site internet sera dédié et réunira toutes les informations concernant l'identification d'un animal et ses enjeux : www.identifier-mon-animal.fr

Qu'il s'agisse d'un tatouage ou d'une puce électronique, l'identification d'un animal n'est réalisée que par des professionnels habilités. Elle est nécessaire en cas de voyage, cession ou acquisition.

Les réseaux sociaux seront animés pendant toute la période de la campagne.

Une page FACEBOOK qui réunit, jusqu'au mois de juin, des contenus thématiques dédiés aux propriétaires, détenteurs ou futurs acquéreurs de chiens et chats.

Un jeu concours : sur INSTAGRAM un concours photo casting mené jusqu'au 31 mai 2021 sous le #cestMONanimal.

Déjà engagés dans une démarche de pédagogie pour la possession responsable d'un animal, certains acteurs de la filière (compagnies d'assurance, fabricants d'alimentation ou d'objets dédiés à l'animal, laboratoires pharmaceutiques, etc...) font le choix de soutenir cette campagne et s'impliquent aux côtés de la société I-CAD et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, afin de relayer son propos auprès d'un public le plus large possible.

Soyons responsables sur des enjeux tels que la gestion des populations félines et canines, notamment errantes, la stérilisation et la place de l'animal dans la collectivité.

TRAITEMENT DES DECHETS PLASTIQUES

Pendant de nombreuses années, la civilisation humaine a été habituée à vivre selon un modèle « fabriquer, prendre, jeter ». Une conséquence de ce mode de vie est la production à grande échelle de déchets plastiques. Au cours des cinq dernières décennies, la production mondiale de plastiques a augmenté régulièrement, atteignant une production annuelle globale de 359 millions de tonnes en 2018 ; on estime que ces chiffres ont continué à augmenter dans les années suivantes.

QUELS SONT LES PLASTIQUES QUI SE RECYCLENT ?

Pour simplifier, sachez que les plastiques qui se recyclent appartiennent essentiellement aux familles des polyéthylènes téréphtalates (PET), des polyéthylènes haute densité (PEHD) et des polypropylènes (PP). Très concrètement, les bouteilles (eau, sodas, yaourts à boire, huile alimentaire, lessive, etc.) et les flacons (gel douche, shampoing, sauce, liquide vaisselle, etc.) sont des déchets recyclables.

Avec l'extension de la consigne de tri, près de la moitié des Français peuvent désormais **jeter à la poubelle jaune tous leurs emballages plastiques**.

D'ici 2022, le tri de vos déchets plastiques sera encore simplifié puisque l'ensemble des emballages en plastique sera à déposer dans un bac ou conteneur de collecte sélective.

Certains déchets en plastique restent difficiles à traiter dans la pratique. C'est le cas des emballages trop fins ou trop légers, comme les films plastiques ou les sacs en plastique. Les jouets et la vaisselle en plastique dur ne sont pas non plus des objets recyclables.

Parmi les grandes étapes du recyclage du plastique, le tri des déchets plastiques est le point de départ de tout.

La suite est plus technique : regroupement des plastiques par type, élimination des matières non-plastiques, séparation chromatique, lavage...

Au sein des usines de recyclage, les déchets (re)deviennent une matière première grâce à différents processus : broyage, micronisation, régénération des matières plastiques. Le plastique recyclé sera alors revendu aux industriels de la plasturgie sous forme de paillettes, de poudre ou encore de granulés.

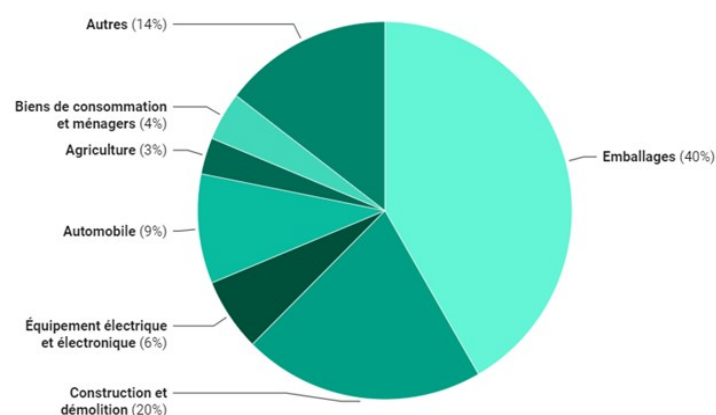
L'industrie réutilise le **plastique recyclé** pour en faire d'autres composants : pièces automobiles, habits en PVC recyclé, barquettes...

Un Français consomme en moyenne **15 kg de déchets plastiques recyclables par an**, ce qui représente 11 % de ses déchets ménagers.

Le taux de **recyclage des bouteilles** et flacons en plastique n'est que de 58 % : il existe une marge de progression importante pour mieux recycler le plastique.

Actuellement, la majorité du plastique produit n'est pas recyclée : 5 à 13 millions de tonnes de plastique finissent aujourd'hui dans les océans.

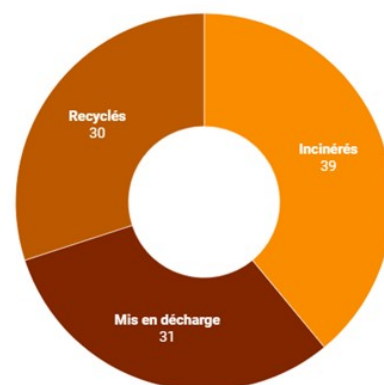
Production de déchets plastiques en Europe



Graphique: Elsa Couderc • Source: Parlement Européen • Récupérer les données • Créé avec Datawrapper

Traitement des déchets plastiques en Europe

■ Incinérés ■ Mis en décharge ■ Recyclés



Graphique: Elsa Couderc • Source: Parlement Européen • Récupérer les données • Créé avec Datawrapper

TRAITEMENT DES DECHETS PLASTIQUES

Jusqu'à l'année dernière, la majorité de nos **déchets plastique** était envoyée en Chine pour être traitée et recyclée. Aujourd'hui, la Chine a fermé l'essentiel de ses importations de plastique.

Résultat : en attendant l'organisation des filières de recyclage, on croule sous les déchets ! Les États-Unis brûlent les déchets plastique qui pourraient être recyclés, car ils n'ont plus les filières pour le faire. Un enjeu majeur en termes de pollution pour nos pays.

Synthétisés et utilisés massivement depuis une cinquantaine d'années, ces plastiques mettront plus de 100 à 200 ans à se dégrader en micro puis en nanoparticules.

Les particules issues des plastiques accumulées auront alors toute latitude pour se répandre très largement et rapidement dans notre environnement et aussi dans tous les organismes vivants.

Les nanoparticules possèdent en effet la faculté de traverser les barrières tissulaires pour venir s'accumuler dans nos organes, tel que le foie, et d'en perturber à long terme le fonctionnement.

35 à 50 % des plastiques usagés sont dispersés de façon incontrôlée dans notre environnement. 20 à 40 % sont regroupés dans des stations d'enfouissement où, mélangés à d'autres déchets, ils sont temporairement retenus dans des géotextiles... eux-mêmes en plastique. Quand ces derniers seront dégradés, nos plastiques enfouis seront libérés. Au total, plus des trois quarts (en masse) des plastiques usagés finissent leur vie dans nos terres, nos eaux douces et nos océans !

Venons-en au recyclage : 14 % en moyenne des plastiques usagés sont collectés pour être recyclés (les sources concordent sur ce chiffre). Sur ces 14 %, 4 % sont perdus au cours du processus de recyclage et rejoignent donc le rang des déchets dispersés. 8 % sont recyclés en circuit ouvert,

Si le tri de nos déchets reste un geste précieux, ne nous laissons pas aveugler par le mirage du tout-recyclage, qui ne peut résoudre à lui seul le gros problème de gestion post-usage des déchets plastiques.

Il n'existe qu'une seule et unique solution : remettre à plat le cycle complet des matériaux plastiques dans un contexte plus général de bioéconomie circulaire, où **le devenir des déchets sera un élément clé de nos choix de consommation**. Et coordonner nos efforts à l'échelle internationale, car les petites particules de déchets ne respectent pas les frontières



LA RECETTE

2 IDEES DE MARINADES POUR VOS PLANCHAS OU REPAS BARBECUE !

Tout dépend des aliments, mais il faut laisser mariner un minimum de 2 ou 3h,

Marinade sèche pour la viande

Il faut mélanger tous les ingrédients et frotter la viande avec le mélange. Ensuite, laissez mariner dans un grand Sacrépient fermé au réfrigérateur.

100 g de cassonade
1 cuillère à soupe d'oignon séché
1 cuillère à soupe de cumin en poudre
1 cuillère à soupe de piment d'Espelette
1 cuillère à soupe d'ail en poudre
1 cuillère à soupe de paprika
Poivre et sel

Marinade classique : crevettes/poissons

Laisser mariner au frais après avoir décortiqué les crevettes 1 à 2 h.

2 cuillères à soupe d'huile d'olive
2 gousses d'ail haché
1 cuillère à soupe de sauce soja
1 cuillère à soupe de vinaigre balsamique (+ miel...)
Epices : cannelle, cumin, coriandre
muscade et poivre



Cette année De ferme en Ferme est décalé au 26 et 27 Juin.

BALLADE PHOTOGRAPHIQUE



Cette année, malgré le contexte sanitaire compliqué à gérer, Montellimar Agglo nous propose d'organiser une balade photographique sur la commune.

Uniquement sur inscriptions, celles-ci se feront par téléphone à la Médiathèque de Montellimar.

La date du dimanche 6 Juin a été retenue.

Un pique-nique sorti du sac ponctuera la matinée photo et l'après-midi sera consacrée à l'analyse des clichés.

BALADE PHOTOGRAPHIQUE

Portrait (subjectif) du village de Condillac
Avec Charles de Borggraef, photographe à Le Poët-Laval

CONDILLAC - 06/06/21

Venez vous ouvrir à la photographie d'auteur le temps d'une balade dans le village. Une bonne occasion de (re)découvrir ces lieux avec un regard artistique... et subjectif !

dimanche 6 juin
de 10h à 17h
GRATUIT

Sur inscription
uniquement au
04 75 92 22 62
(Médiathèque intercommunale)



ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Ces élections se dérouleront simultanément les 20 et 27 juin 2021.

La tenue de ces votes est bien sûr encore soumise aux règles en vigueur à la suite de l'épidémie de Covid 19. Donc une série de mesures sera appliquée rigoureusement pour le bon déroulement de ces élections qui auront lieu de 8h à 18h.

Nous demandons à chaque votant de bien vouloir venir avec **masque de protection**, un **stylo personnel noir** et votre carte d'électeur ou pièce d'identité. **Un cheminement sera prévu et balisé** de sorte que les distances sanitaires soient respectées. Nous savons tous que le village ne possède pas de grandes surfaces d'accueil, les 2 élections auront donc lieu dans la seule salle du conseil. Sur place des flacons de gel hydro-alcoolique seront à votre disposition ainsi que des masques pour ceux qui n'en disposent pas. Nous rappelons d'ailleurs à la population que des masques en tissu sont encore disponibles à la demande. La salle de vote sera fréquemment nettoyée et aérée pendant la journée. Les assesseurs seront tous soit vaccinés soit testés (dans les 48h) afin de prévenir toute contagiosité de leur part. De plus ils seront protégés par des parois en plexiglass et visières et nous vous demandons de respecter la distanciation de mise et comptons sur votre civilité.



Pour rappel
SITE INTERNET DE LA COMMUNE : **mairie-condillac.fr**

Nicole et Olivier Charmont
235A chemin de Champ Coulon
26740 Condillac



Merci à notre annonceur